Journal Académique Aix-Marseille

S3 Aix-Marseille, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré - n° 433 - novembre 2026

L'édito

Les élections professionnelles sont un moment décisif pour l'avenir de nos métiers, de nos conditions de travail et du service public d'Éducation.

Dans un contexte de suppressions de postes, de déclassement salarial et d'attaques contre nos droits, le SNES-FSU porte un syndicalisme de lutte, de transformation sociale et de défense résolue de nos professions.

Professeur·es, CPE, PsyEN, AED, AESH, titulaires ou non-titulaires : nos métiers et nos statuts sont différents, mais nous partageons une même exigence de reconnaissance, de respect et de dignité professionnelle. **Notre force réside dans notre capacité à défendre les droits de chacune et chacun sans jamais opposer les personnels.**
Dans l'académie d'Aix-Marseille, nos militant·es et nos élu·es connaissent les réalités du terrain parce qu'elles et ils continuent d'exercer dans les établissements et les CIO. **Cette proximité nourrit une expertise reconnue, construite au contact des collègues.**
Cette expertise produit des résultats concrets. Nos interventions dans les instances ont permis de sauver des postes, d'en obtenir de nouveaux et de défendre les moyens du service public. **Notre accompagnement individuel permet de faire respecter les droits, de contester les injustices et d'obtenir des avancées. Défense individuelle et combat collectif sont indissociables.**

Mais notre syndicalisme ne se limite pas à réparer les conséquences des politiques gouvernementales. Il entend les combattre et transformer la société. **Syndicalisme de lutte, féministe, écologiste et profondément attaché à la justice sociale,** il agit pour l'égalité professionnelle, contre toutes les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, les risques psychosociaux et les atteintes à la santé des personnels. **Protéger les collègues sur leurs lieux de travail, faire respecter leurs droits et garantir leur sécurité sont des exigences fondamentales.**

Nous refusons une École inégalitaire, des personnels précarisés et des métiers dénaturés. **Nous revendiquons** des recrutements, des salaires revalorisés, de meilleures conditions de travail et le respect de nos missions.
Face aux menaces qui pèsent sur les libertés et les droits sociaux, notamment celles de l'extrême droite, **nous défendons** un syndicalisme indépendant et combatif, quel que soit le pouvoir en place.
Chaque voix compte pour renforcer la représentation des personnels, peser face à l'administration et au ministère et construire les mobilisations collectives.

Défendre chaque collègue, faire progresser nos métiers, transformer l'École et la société : voilà le sens de notre engagement syndical.
Du 3 au 10 décembre, à l'occasion des élections professionnelles, faisons entendre la voix de celles et ceux qui font vivre chaque jour le service public d'Éducation.
Pour nos métiers, nos salaires, nos droits, pour une École publique émancipatrice et une société plus juste, votons et faisons voter FSU !



■ **Marion Chopinet & Ramadan Aboudou**
Co-Secrétaires Académiques



Sommaire

p.2-3 Les instances : Ce qu'on y fait, ce qu'on a gagné
- CSA
- F3SCT
- Santé : l'expertise du SNES-FSU
- CAPA
- CCP
- Des stages syndicaux pour tous·tes

p.4 Ce que nous défendons
- Salaires / Carrières
- Métiers
- Pensions

p.5 Transformation sociale
- Porter une autre ambition pour l'école
- Lutte contre les VSS
- Lutte contre les idées d'extrême droite
- Le SNES-FSU : un syndicat dans l'action

p.6 Catégories
- CPE
- AESH
- AED
- Psy-EN
- Non-titulaires

p.7 Les élections professionnelles
- Les listes FSU au CSA-A et en CAPA
- Comment voter ?

p.8 Le projet de la FSU
La FSU se bat pour vous faire gagner

Les instances : ce qu'on y fait, ce qu'on a gagné

Les CSA : des élu·es FSU mobilisé·es pour défendre les personnels et le service public

Les Comités Sociaux d'Administration (CSA) sont des instances essentielles du dialogue social.
Au niveau ministériel, académique ou local, les réformes et leurs conséquences sur nos métiers, nos établissements et nos conditions de travail y sont discutées.

Élu·es FSU, nous y portons vos revendications, dénonçons les politiques d'austérité et l'affaiblissement du service public d'Éducation.

Nous défendons les moyens nécessaires au bon fonctionnement des établissements.
Nous combattons les suppressions de postes.

Et nous exigeons des règles transparentes pour les mutations et les promotions, ainsi que l'égalité professionnelle.

Dans les CSA, comme sur le terrain, vos élu·es FSU interviennent, alertent et construisent le rapport de force pour défendre les personnels et faire respecter leurs droits.

■ Marion Chopinet & Salima Ouannaï



Le secrétariat de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail académique (F3SCT) : un rôle essentiel assuré par la FSU

Le secrétaire de la F3SCT académique joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'instance et le dialogue avec l'administration.

Désigné parmi les représentant·es du personnel, il contribue à l'élaboration de l'ordre du jour, veille au suivi des avis et des travaux de la formation spécialisée et facilite les échanges entre les représentant·es du personnel et l'administration.

Il est un interlocuteur privilégié pour faire remonter les alertes du terrain et s'assurer que les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail soient réellement prises en compte.

Pour la FSU, la santé au travail est un droit, la faire respecter est un combat syndical permanent.

■ Alain Durante
Secrétaire de la F3SCT Académique



SANTÉ
l'expertise du SNES-FSU !

Le SNES-FSU vous accompagne et vous conseille sur les questions santé.
Il vous propose une expertise qui vous permet de compléter votre dossier dans les différents cas de congés maladie et de pouvoir faire la demande la plus adaptée à votre cas.
Le SNES-FSU siège également en Conseil médical plénier, ce qui nous permet de soutenir votre dossier lors d'un recours en cas de refus de CLM, maladie profesionnelle, accident de travail ou de trajet, retraite pour invalidité...

■ Maria Ignacio
Aïda Kharkhache

CAPA : pour la défense des collègues au quotidien

Si la loi de Transformation de la Fonction Publique (TFP) de 2019, qui vise à réduire le champ des CAP (commissions administratives paritaires), reste un recul inacceptable dans l'histoire de la Fonction publique, le mandat qui s'achève montre que la FSU continue à porter haut le paritarisme.

Ces dernières années, les élu·es FSU d'Aix-Marseille

- **ont gagné plus de 50 % des contestations** d'avis de RVC,
- **ont permis la titularisation** de collègues stagiaires proposés au renouvellement ou au licenciement,
- **ont réussi à obtenir des temps partiels** ou disponibilités pour des collègues à qui le rectorat le refusait avant CAPA.

Et les collègues ne s'y trompent pas !

70% des mandatements pour les recours de mutations intra ont choisi la FSU pour porter leur situation.
Pour moitié, nous avons gagné des affectations, certes provisoires, mais qui améliorent des situations de vie.



Mais le SNES-FSU ne se satisfait pas de cette situation, et nous vous proposons d'avancer ensemble vers la reconquête de nouveaux droits.
C'est l'objet du vote du 3 au 10 décembre, pour cela, faisons gagner la FSU !

■ Julien Weisz

Des stages syndicaux pour toutes et tous !

Le SNES-FSU Aix-Marseille propose de nombreux stages syndicaux ouverts à toutes et tous, syndiqué·es ou non.
Sur 2025-2027, près de 2 000 stagiaires ont bénéficié d'un travail sérieux et engagé.
Au programme, entre autres : mutations, carrières, AESH, AED, non-titulaires, EVARS, écologie, égalité professionnelle, lutte contre les VSS et l'extrême droite…
Pour continuer à proposer un programme aussi riche et diversifié, votez FSU aux élections professionnelles !

La défense des élu·es du SNES et des syndicats de la FSU en CCP

Obtenues en 2007 par la Fédération syndicale unitaire, les commissions consultatives paritaires (CCP) dans lesquelles siègent nos élu·es non titulaires sont des moyens de défense efficace et de respect des droits des contractuel·les du second degré, MA enseignant·es, PSY-EN, CPE.



Au cours de ces dernières années, dans notre académie, nos actions ont permis entre-autre

- qu'aucun licenciement ne soit prononcé,
- le réemploi ou renouvellement de certain·es collègues
- et, grâce à la ténacité du SNES, le respect du cadre réglementaire et l'obligation d'installer la commission de contestation gagnée par la FSU en 2022.

Les agent·es peuvent en effet saisir cette CCP pour contester et former des recours que les élu·es FSU pourront appuyer en CCP pour l'évaluation professionnelle, mais aussi les licenciements postérieurs à la période d'essai, certaines sanctions disciplinaires, les refus de congés, etc. !

■ Jocelyne François

Ce que nous défendons

Salaires / Carrières

Le point d'indice, moteur du salaire des fonctionnaires, est en panne depuis trop longtemps : depuis 2020, il a augmenté de seulement 5% alors que, dans la même période, l'inflation a progressé de 21% !

Il est urgent d'obtenir sa revalorisation et sa ré-indexation sur les prix.
La FSU demande également de porter le minimum Fonction Publique à 120% du SMIC, et d'intégrer les primes dans le traitement indiciaire de sorte que nos pensions en voient le bénéfice.

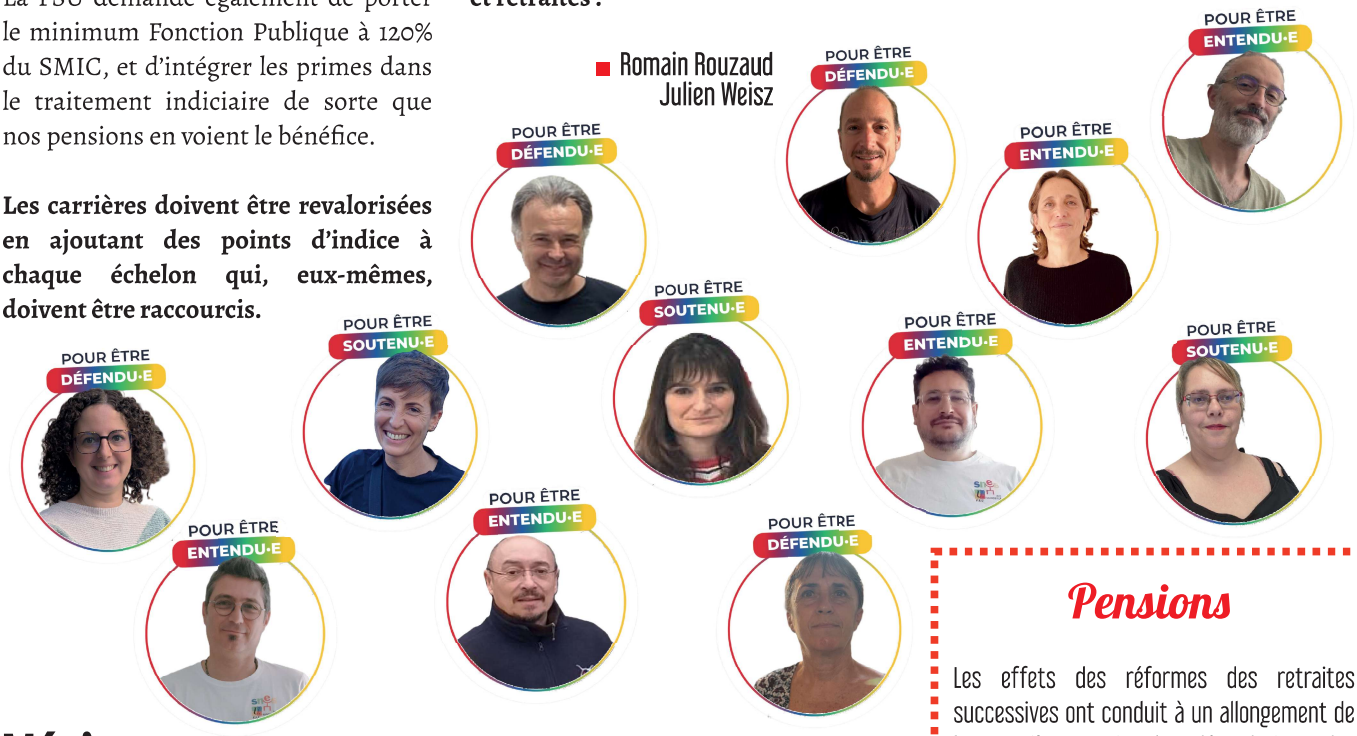
Les carrières doivent être revalorisées en ajoutant des points d'indice à chaque échelon qui, eux-mêmes, doivent être raccourcis.

Nous revendiquons la suppression des obstacles de grade de sorte que toutes les carrières complètes puissent atteindre l'indice terminal de leur corps.

Voter FSU c'est donner du poids à la profession pour améliorer salaires, carrières et retraites !



■ Romain Rouzaud
Julien Weisz



Métiers

L'accroissement des effectifs, les suppressions de postes, les réformes successives en collège et en lycée ont dégradé les conditions d'exercice de nos métiers.

Le SNES-FSU est aux côtés des personnels pour empêcher la perte de sens que ces réformes engendrent et pour faire respecter nos métiers. Avec les mobilisations lycéennes, il lutte pour la suppression du lycée Blanquer. Il a réussi à empêcher les mesures les plus nocives du « choc des savoirs » en collège.

Les élu·e·s du SNES-FSU jouent un rôle essentiel dans la protection des personnels face aux hiérarchies. Nous défendons le principe fondamental que les personnels sont concepteurs de leur métier et que leur liberté pédagogique doit être préservée. Il est urgent de redonner à nos métiers et aux personnels du service public d'éducation la dignité et le respect qu'ils méritent.

Pour permettre au SNES et à la FSU de poursuivre ces combats majeurs, pour défendre nos métiers, il faut voter FSU du 3 au 10 décembre 2026 !

■ Nicolas Bernard-Hayrault

Pensions

Les effets des réformes des retraites successives ont conduit à un allongement de la carrière. Mais la dégradation des conditions de travail et les aspirations à la retraite poussent à partir le plus tôt possible : chacun se voit contraint à arbitrer entre une prolongation subie de son activité ou une pension réduite. **Loin du principe de la solidarité intergénérationnelle, les politiques de ces 20 dernières années visent à dégrader toujours plus l'accès à la retraite** notamment pour les femmes et menacent les pensions des retraité·es actuel·les

Le SNES-FSU revendique le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % pour une carrière complète. Cela passe entre autres par la prise en compte des années d'étude et de formation et par la suppression de la double peine que représente la décote.

Transformation sociale

Porter une autre ambition pour l'École

Pour le SNES-FSU, défendre tous les métiers de l'Éducation, c'est porter un projet ambitieux et émancipateur.

Chaque élève doit pouvoir réussir et rêver son avenir grâce à un collège pour toutes et tous, une éducation prioritaire renforcée et un véritable ascenseur social. **Cela exige une inclusion dotée de moyens et une égale valorisation des voies générale, technologique et professionnelle.**

Cette ambition repose sur la **reconnaissance des métiers**, le **respect des statuts**, des **rémunérations revalorisées** et de **meilleures conditions** de travail et d'apprentissage. Elle suppose l'**égalité femmes-hommes** parmi les personnels, l'égalité filles-garçons parmi les élèves, la **lutte contre les discriminations** et une **transition écologique** intégrant le bâti scolaire.

Des personnels respectés pour une École qui émancipe !

■ Ramadan Aboudou



Lutte contre les VSS

Défendre les droits des femmes avec le SNES-FSU

72 % des personnels de l'EN sont des femmes mais leur présence décroît au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie et la pyramide des salaires. Malgré des grilles de rémunération identiques, les femmes gagnent en moyenne 13 % de moins à temps de travail équivalent. Les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes créent un terrain propice aux violences sexistes et sexuelles. Deux femmes sur 5 sont victimes d'agissements sexistes sur leur lieu de travail. **Contrairement aux idées reçues le travail est le second lieu le plus propice aux VSS, après la famille et les proches, mais avant la rue et l'espace public.**

Le SNES-FSU, syndicat de transformation sociale, considère que les luttes pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles sont des combats essentiels.

■ Groupe Femmes du SNES-FSU Aix-Marseille

Le SNES-FSU : un syndicat dans l'action



Sur le terrain comme dans la rue, le SNES et la FSU portent nos revendications et construisent le rapport de force pour gagner. Salaires, conditions de travail, postes, lutte contre l'austérité et les groupes de niveau, défense des lycées et de la jeunesse, statut des AESH, grille indiciaire des AED… nous agissons à tous les niveaux. Égalité professionnelle, lutte contre les VSS, le racisme et l'extrême droite : nous sommes sur tous les fronts, au national comme au local !

■ Salima Ouannaï

Lutte contre les idées d'extrême-droite :

Un combat syndical

L'extrême droite menace nos métiers, nos droits et les services publics. Derrière son discours, le RN défend l'austérité, refuse les revalorisations salariales pour tou·tes et fragilise les droits sociaux. Son projet éducatif renforce le tri scolaire, contrôle les personnels et menace les libertés pédagogique, syndicale et d'expression. Sa préférence nationale bafoue l'égalité et la solidarité.

Au SNES-FSU, combattre l'extrême droite, c'est défendre la démocratie, lutter contre le racisme et les discriminations, défendre les agent·es et promouvoir une école émancipatrice.

■ Salima Ouannaï

Catégories

CPE
Pourquoi votre SNES-FSU quand on est CPE ?

Parce que l'expertise de ses militant·es dans les instances produit des résultats concrets : des postes sauvés, d'autres créés et des redéploiements limités malgré la pénurie.
Sur le dernier mandat, 90 % des recours CPE accompagnés lors des rendez-vous de carrière ont été gagnés.

Défense collective, accompagnement individuel de qualité, connaissance du métier : autant de raisons de mesurer l'importance de son vote aux élections professionnelles !

■ Ramadan Aboudou



Psy-EN, DCIO
Défendre nos métiers, agir collectivement

Le SNES-FSU défend les droits des PsyEN et DCIO face aux tentatives de déréglementation et d'invisibilisation.
Il défend la spécificité du métier de PsyEN, concepteur de ses interventions, et l'exercice de toutes ses missions au service de l'émancipation des adolescent·es.

Nous exigeons des recrutements à la hauteur des besoins et une revalorisation des rémunérations.
Nous revendiquons la création d'un véritable service public de psychologie et d'accompagnement à la scolarité et à l'orientation.

■ Anna Buccieri

Non-titulaires
Situation des non-titulaires : toujours plus de précarité !

Dans notre académie comme partout, les non-titulaires paient un lourd tribu aux économies de budget du gouvernement Macron.
La baisse drastique des moyens malgré un besoin en remplacement criant dans notre académie impacte durement les collègues qui se retrouvent soit sans réemploi, le rectorat prétextant l'augmentation des supports stagiaires, soit dans l'attente de leur inscription au chômage ou encore sur des affectations multiples ou éloignées.
Le SNES exige plus que jamais un plan de titularisation adapté pour favoriser l'accès au statut, seul garant contre la précarité des agent·es de l'éducation nationale !

Rendez-vous au stage non titulaires du 10 décembre !

■ Jocelyne François

AED
Pourquoi voter SNES-FSU quand on est AED ?

Parce que ses élu·es siègent dans les instances, défendent les moyens alloués aux vies scolaires et exercent une vigilance constante sur leur répartition par les DSDEN.
Parce que le SNES-FSU lutte pour l'augmentation des salaires et la mise en place d'une grille salariale ainsi qu'un cadre de gestion clair.
Nous nous engageons aux côtés des AED dans les mobilisations, avec des mécanismes de solidarité concrets. Expertise des militant·es, défense des droits, amélioration des conditions de travail et accompagnement individuel.

Voter SNES-FSU, c'est renforcer un syndicalisme de lutte, présent et efficace.

■ Chloé Brémond
& Juliette Pioli

AESH
AESH, votre vote est une force !

Pour faire avancer vos droits, améliorer vos salaires, lutter contre la précarité et obtenir la reconnaissance que mérite votre métier, votez SNES-FSU. Syndicat profondément engagé auprès des AESH, il agit à vos côtés toute l'année.

Chaque lundi et mercredi, une permanence AESH accompagne tou·tes les collègues, adhérent·es ou non, dans leurs démarches et leurs litiges.
Votez SNES-FSU pour faire entendre la voix des AESH !

■ Idrissa Diagola
& Dounia El Jaouhari















Les élections professionnelles

Les listes FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves

Élection au comité social d'administration académique de l'académie d'Aix-Marseille

Liste présentée par la FSU – Fédération syndicale unitaire

10 titulaires et 10 suppléant·es - 15 femmes et 5 hommes

1 – Mme CHOPINET Marion
Professeure certifiée
Lycée polyvalent Antonin Artaud
Marseille (13)

2 – Mme BOURGOUGNON Charlotte
Professeure des écoles
Ecole élémentaire Beausoleil
La Penne sur Huveaune (13)

3 – Mme RIEU Sophie
Professeure d'EPS
Collège Louis Philibert
Le Puy-Sainte-Réparade (13)

4 – M. DURANTE Alain
Professeur certifié
Collège Roquepertuse
Velaux (13)

5 – Mme ROUVIERE Nadine
Attachée d'administration de l'État
Lycée polyvalent Nelson Mandela
Marseille (13)

6 – Mme BRUNEL Louise
Professeure des écoles
Ecole primaire MALLEMOISSON
Mallemoisson (04)

7 – Mme OUANNAÏ Salima
Professeure certifiée
Lycée polyvalent René Char
Avignon (84)

8 – M. FLAVIER Nicolas
Professeur des écoles
Ecole maternelle Saint Jean
Avignon (84)

9 – Mme LAUZIERE Helene
Infirmière de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège François Villon
Marseille (13)

10 – M. VOISIN Nicolas
Professeur de lycée professionnel
Lycée professionnel Colbert
Marseille (13)

11 – M. CUGIER Jean
Professeur d'EPS
Lycée polyvalent Antonin Artaud
Marseille (13)

12 – Mme IGNACIO Maria-Josefa
Professeure agrégée
Lycée polyvalent Antonin Artaud
Marseille (13)

13 – M. MONTI Yannick
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
DSDEN 84
Avignon (84)

14 – Mme MANUEL Magali
Professeure des écoles
Ecole primaire La Gare
Gap (05)

15 – Mme MEGUENNI TANI Sheynesse
AESH
Ecole maternelle Maurelette
Marseille 15e Arrondissement (13)

16 – Mme PECCINI Céline
Professeure des écoles
Ecole maternelle Alphonse Daudet
Aix-en-Provence (13)

17 – Mme KAHLAT Elise
Professeure certifiée
Lycée Victor Hugo
Marseille (13)

18 – Mme LABANI Aurore
Professeure des écoles
Ecole Yann Arthus Bertrand
Cairanne (84)

19 – Mme ALLEGRE Emilie
Assistante de service social des administrations de l'État
DSDEN
Marseille (13)

20 – Mme EL JAOUHARI Dounia
AESH
Collège Albert Camus
Miramas (13)

Comment voter ?

Étape 1 – À partir du 5 octobre : créer son espace électeur

A partir du mail reçu sur votre adresse académique professionnelle, cliquez sur le lien contenu dans ce message pour accéder au portail des élections professionnelles et créez votre espace électeur.

Étape 2 – Récupérer votre code de vote

Votre code de vote est accessible sur l'ENSAP et reste consultable jusqu'à la fin de la période de vote.

Étape 3 – Du 3 au 10 décembre : voter FSU

A partir du 3 décembre et jusqu'au 10 décembre (17h, heure de Paris), rendez-vous sur le portail des élections professionnelles.

1. Ouvrez votre espace électeur.
2. Cliquez sur « Je vote ».
3. Saisissez votre code de vote.
4. Choisissez le premier scrutin pour lequel vous souhaitez voter.
5. Faites défiler les listes jusqu'à la FSU, puis cliquez sur « Je veux voter. J'active la sélection de mon choix de vote ».
6. Revenez sur le logo FSU : la page de vote s'affiche avec le seul logo FSU. Cliquez sur « Je vote » pour valider votre choix.
7. La page « Accusé de réception » confirme votre vote. Vous pouvez télécharger votre preuve de vote.
8. Recommencez la procédure pour chacun des autres scrutins auxquels vous êtes appelé·e à participer.

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves

Élection à la commission administrative paritaire académique enseignants 2d degré, professeurs de l'Ensam, CPE, PsyEN de l'académie d'Aix-Marseille

Liste présentée par la FSU – Fédération syndicale unitaire

19 titulaires et 19 suppléant·es - 24 femmes et 14 hommes

1 – M. WEISZ Julien
Professeur certifié
Collège Jules Massenet
Marseille (13)

2 – Mme MORANT Isabelle
Professeure d'EPS
Collège Marseilleveyre
Marseille (13)

3 – Mme BELY Agnès
Professeure de lycée professionnel
Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent lycée des métiers Hôtelier Régional
Marseille 8e Arrondissement (13)

4 – Mme COMUSHIAN Léa
Professeure certifiée
Collège Jean-Claude Izzo
Marseille (13)

5 – Mme BAGGIONI Nadine
Professeure agrégée
Lycée polyvalent Emile Zola
Aix-en-Provence (13)

6 – Mme MARTIN Mélodie
Professeure certifiée
Lycée Paul Cézanne
Aix-en-Provence (13)

7 – M. ROUZAUD Romain
Professeur agrégé
Lycée Thiers
Marseille (13)

8 – M. DURANTE Alain
Professeur certifié
Collège Roquepertuse
Velaux (13)

9 – Mme CHOPINET Marion
Professeure certifiée
Lycée polyvalent Antonin Artaud
Marseille (13)

10 – M. BROCHIER Benoit
Professeur agrégé
Collège Charles de Gaulle
Apt (84)

11 – M. PAUL Guilhem
Professeur certifié
Lycée polyvalent Vauvenargues
Aix-en-Provence (13)

12 – Mme IGNACIO Maria-Josefa
Professeure agrégée
Lycée polyvalent Antonin Artaud
Marseille (13)

13 – M. ABOUDOU Ramadan
Conseiller principal d'éducation
Collège Darius Milhaud
Marseille (13)

14 – Mme BUCCIERI Anna-Maria
Psychologue de l'éducation nationale
Centre d'information et d'orientation de Marseille Belle de Mai
Marseille (13)

15 – Mme OUANNAÏ Salima
Professeure certifi ée
Lycée polyvalent René Char
Avignon (84)

16 – M. BERNARD HAYRAULT Nicolas
Professeur certifié
Collège Roger Carcassonne
Pélissanne (13)

17 – Mme SANDRAL Caroline
Professeure d'EPS
Collège Mauzan
Gap (05)

18 – Mme HUGHES Marina
Psychologue de l'éducation nationale
Ecole élémentaire d'orgon
Orgon (13)

19 – M. DIAGOLA Idrissa
Conseiller principal d'éducation
Lycée Thiers
Marseille (13)

20 – Mme KAHLAT Elise
Professeure certifiée
Lycée Victor Hugo
Marseille (13)

21 – M. DEFONTAINE Yann
Professeur certifié
Collège Alexandre Corréard
Serres (05)

22 – M. GAUTHIER Eric
Professeur certifié
Collège Docteur JMG Itard
Oraison (04)

23 – Mme SERRAT Carine
Professeure certifiée
Lycée polyvalent René Char
Avignon (84)

24 – Mme GIRAUD Camille
Professeure agrégée
Lycée Marseilleveyre
Marseille (13)

25 – Mme DUVERGER Coralie
Professeure d'EPS
Lycée Arthur Rimbaud
Istres (13)

26 – Mme LISKA Marie
Professeure certifiée
Collège Belle de Mai
Marseille (13)

27 – Mme CHARBONNEAU Elsa
Professeure agrégée
Collège Auguste Renoir
Marseille (13)

28 – Mme FONTANELLI Françoise
Conseillère principale d'éducation
Lycée polyvalent Paul Langevin
Martigues (13)

29 – M. ANTOINE Emmanuel
Professeur d'EPS
Collège Henri Laugier
Forcalquier (04)

30 – Mme LONGUET Yannick
Professeure certifiée
Collège Camille Reymond
Château-Arnoux-Saint-Auban (04)

31 – Mme BIETRIX Sophie
Professeure certifiée
Collège Joséphine BAKER
Marseille (13)

32 – Mme FRANCOIS Jocelyne
Professeure certifiée
Collège Jean de La Fontaine
Gémenos (13)

33 – Mme MARTINEZ Anne
Professeure certifiée
Collège Jean Moulin
Marseille (13)

34 – Mme MENARD Anne-Laure
Professeure agrégée
Lycée Langevin
Martigues (13)

35 – Mme RIEU Sophie
Professeure d'EPS
Collège Louis Philibert
Le Puy-Sainte-Réparade (13)

36 – M. VOISIN Nicolas
Professeur de lycée professionnel
Lycée professionnel Colbert
Marseille (13)

37 – M. FERRERO Gilles
Professeur certifié
Lycée Joliot Curie
Aubagne (13)

38 – M. LASFARGUES Lionel
Professeur certifié
Collège Laugier
Forcalquier (04)



Le projet de la FSU

La FSU se bat pour vous faire gagner !

Engagé·es sur le terrain

Les militant·es et élu·es du SNES-FSU sont présent·es dans les établissements, au plus près des collègues.

Parce que défendre les personnels exige de connaître la réalité de nos métiers, nous vous informons, vous conseillons et vous accompagnons au quotidien.

Engagé·es dans les instances

Présente à tous les niveaux, la FSU défend vos droits, vos carrières et vos conditions de travail.

Notre expertise et notre présence dans les conseils d'administration et les instances représentatives sont des garanties contre l'arbitraire.

Choisir la FSU, c'est choisir d'être efficacement défendu·e.

Engagé·es dans l'action

Contre les réformes Blanquer, le choc des savoirs, le manque de moyens et les politiques qui fragilisent le service public, nous nous mobilisons sans relâche.

Nous poursuivons le combat pour nos droits, nos retraites et la défense de l'École publique.

Engagé·es pour nos salaires

Nous exigeons une revalorisation de toutes et tous, sans contrepartie, une hausse d'au moins 15 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur les prix, la reconstruction des grilles salariales, avec un début de carrière à deux fois le SMIC.

Nous défendons des promotions transparentes et des carrières plus justes.

Engagé·es pour des conditions de travail dignes

Santé, sécurité, risques psychosociaux, violences sexistes et sexuelles, égalité professionnelle : **la FSU agit pour protéger les personnels.**

Nous combattons le néomanagement et ses effets délétères.

Nous exigeons des moyens suffisants, des classes et groupes à effectifs réduits et des conditions de travail respectueuses de toutes et tous.

Engagé·es pour nos métiers et nos statuts

Face à la dégradation du service public et au mépris de nos professions, **nous défendons des statuts protecteurs, l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, un corps de fonctionnaires pour les AESH, la titularisation et la lutte contre la précarité.**

Nous défendons notre liberté pédagogique et le principe que les personnels sont concepteurs de leur métier.

Du 3 au 10 décembre 2026, Faisons entendre notre voix :

Votez FSU à tous les scrutins !

Pour quatre ans, donnons-nous les moyens de défendre nos droits, nos métiers et le service public d'éducation.

Du 3 au 10 décembre 2026, votez SNES, votez FSU !



À consulter régulièrement

www.aix.snes.edu
@SNESAixMarseille.bsky.social
@snesfsuaixmarseille

Journal académique du SNES-FSU Aix-Marseille
12 Place du Général De Gaulle – 13001 Marseille / Tél : 04 91 13 62 81/82 – s3aix@snes.edu
Directeur de publication : Ramadan Aboudou
Comité de rédaction : Marion Chopinet, Maria Ignacio et Salima Ouannaï – Maquette : Mélody Martin
Imprimeur : IGS – BP 44 – Zac de Rigoulet – 47552 BOE Cedex
Périodique inscrit CPPAP 0727 S 05476
Dépôt légal : 12 décembre 2024 - ISSN 3074-6175 - Tiré à 4000 exemplaires – Abonnement : 12€

IMPRIM'VERT®